

Aide-soignant : tout savoir sur le nouveau référentiel 2021



Marie-Florence Codvelle
Carine Cottalorda



Sommaire

PRÉPAREZ-VOUS
À ÊTRE PRÊTS

Les enjeux

Les nouveautés du référentiel

Rôles de chaque intervenant

Alternance intégrative

Présentation du Portfolio

Les enjeux

—

Les enjeux

Stratégie de transformation du système de santé "Ma Santé 2022" intègre :

- Actualisation des référentiels d'activités/compétences et de formation des aides-soignants afin de mieux répondre aux réalités de leur exercice
- Amélioration du reclassement des aides-soignants accédant au grade d'infirmier sera par ailleurs améliorée afin d'offrir une meilleure reconnaissance à ces professionnels et de les engager dans une démarche de promotion professionnelle

Les enjeux

Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, a souligné les défis lors du Ségur de la Santé :

- Prise en charge d'un nombre croissant de personnes âgées et en perte d'autonomie
- Augmenter le salaire des aides-soignants (application de la grille de catégorie B dans la fonction publique)
- Diplôme revu au niveau 4 (BAC) au lieu du niveau 3 (BEP/CAP)
- Améliorer leurs conditions de travail en investissant dans leurs établissements et dans leur matériel du quotidien
- Augmenter leur effectifs et le nombre de jeunes aides-soignants formés avec un doublement des capacités de formation d'ici 2025

A retenir

- Répondre aux réalités du terrain
- Augmenter les effectifs
- Augmenter les places en formation
- Améliorer les conditions de travail
- Augmenter les salaires

Les nouveautés du référentiel

—

Les principales nouveautés

5 BLOCS DE COMPÉTENCES COMPRENANT :

- 11 compétences et 10 modules

LES CONTENUS "NOUVEAUX"

- Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque
- Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs
- Module 10 : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques
- Module 6 : Animation d'activité
- Approfondissement de la maîtrise du français (projet Voltaire)

Les principales nouveautés

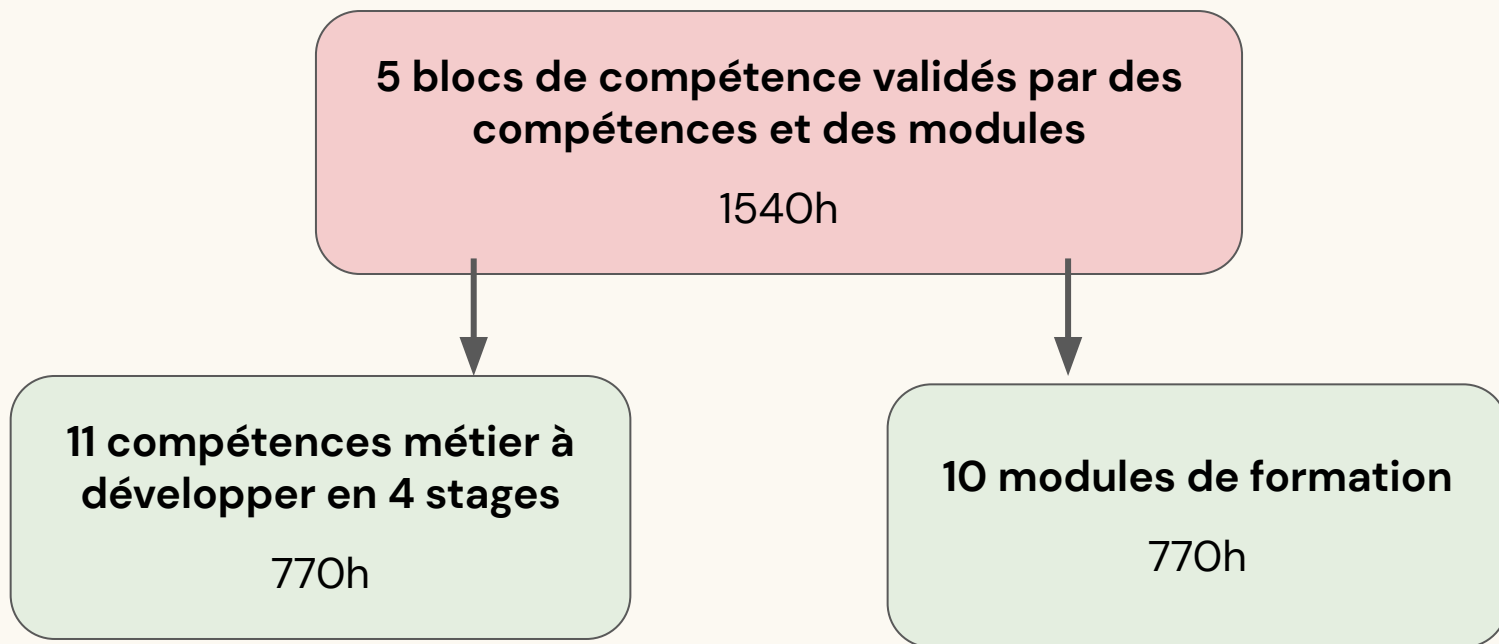
ABSENCE

- 5% d'absence (77h = 11 jours) sur la durée totale de la formation

CONDITIONS DE PRÉSENTATION AU DIPLÔME

- Ouvert aux élèves n'ayant pas cumulé plus de 5% d'absence justifiée, non rattrapée, sur l'ensemble de la formation

L'organisation de la formation



Les principales nouveautés

CRÉATION D'UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE INDIVIDUALISÉ (API)

**35h intégré à
l'enseignement
théorique**

**Les 3 premiers mois
de formation**

Obligatoire pour tous

OBJECTIF

Réaliser un accompagnement pédagogique ciblé compte tenu de la diversité des profils et des nouvelles modalités d'accès à la formation

MODALITÉS

A partir d'une évaluation en lien avec les attendus en terme d'écriture/lecture/compréhension, arithmétique, relations humaines, organisation et outils informatiques
Si aucun des thèmes ne requiert d'accompagnement, il s'agira d'un accompagnement au projet professionnel

Les principales nouveautés

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE INDIVIDUALISÉ (API)

Modalités

- Entretien avec l'apprenant à partir du positionnement : objectifs individualisés en fonction des résultats
- Accompagnement individualisé pour développer les compétences manquantes et notamment la maîtrise du français
- Mise en place de dispositifs complémentaires individuels pour renforcer les apprentissages dans un domaine, notamment la maîtrise du français ou de l'arithmétique
- Accompagnement à l'explicitation, la formalisation du projet professionnel

Le suivi pédagogique prendra le relais de ce dispositif d'accompagnement.

Les principales nouveautés

SUIVI PÉDAGOGIQUE

- 7h sur la durée de la formation assuré par le formateur référent
- Un accompagnement de l'apprenant dans son processus d'apprentissage
- Un soutien face à une difficulté, un problème
- Objectifs : La mise en place de ce suivi, tout au long de la formation, a pour but :
 - D'apprécier l'acquisition des compétences
 - De stimuler le questionnement et l'implication professionnelle
 - De conseiller et orienter les axes de progression
 - De favoriser la construction du projet professionnel

Les principales nouveautés

CRÉATION DE TPG (TRAVAUX PERSONNELS GUIDÉS)

35h intégré à
l'enseignement
théorique

Objectifs de formation

- Accompagner le travail personnel : travail préparatoire en amont des apports, temps de révisions ...

Modalités :

- Guidage collectif du travail personnel : apport de méthodes d'organisation et d'apprentissage, fixation d'objectifs
- Apport de méthodes dans le domaine de l'expression écrite et de l'analyse de l'information, afin d'être capable de hiérarchiser et d'interpréter les informations

Le dispositif d'aide à la réussite doit être intégré dans le projet pédagogique de l'Institut

Le référentiel d'activités IFAS

—

La définition du métier d'aides-soignant

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne **dans le cadre du rôle propre** de l'infirmier, **en collaboration** avec lui et dans le cadre d'une **responsabilité partagée**.

La définition des soins à réaliser par l'aide-soignant

LES SOINS COURANTS DIT « DE LA VIE QUOTIDIENNE »

- Sous le contrôle de l'infirmier
- Permettre d'assurer la continuité de la vie dans une situation d'autonomie partielle et dans le cadre d'un état de santé stable

DEUX CRITÈRES CUMULATIFS SONT À RESPECTER

- Soins initialement réalisables par la personne elle-même ou un aidant
- Liés à un état de santé stabilisé ou à une pathologie chronique stabilisée

La définition des soins à réaliser par l'aide-soignant

LES SOINS AIGUS

- Collaboration pour la réalisation avec l'infirmier

TROIS CRITÈRES CUMULATIFS SONT À RESPECTER

- Réalisables exclusivement par un professionnel de santé ;
- Dispensés dans une unité à caractère sanitaire et dans le cadre d'une prise en soin par une équipe pluridisciplinaire ;
- Dispensés durant la phase aigüe d'un état de santé

Le référentiel d'activités

3 missions définies

1

Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie

2

Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences

3

Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

Les nouveaux actes

Evaluation du changement de l'état clinique de la personne : saturation en oxygène, glycémie capillaire, Mesure du périmètre crânien, Calcul de l'IMC

Aide aux soins réalisés par l'infirmier :

- Prise ou aide à la prise de médicaments sous forme non injectable
- Application de crème ou pommade
- Participation à l'animation d'un groupe à visée thérapeutique

Les nouveaux actes

Réalisation des soins en situation aiguë :

- Réalisation d'aspiration endo-trachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
- Oxygénothérapie : changement de lunette à oxygène courbe avec tubulure sans intervention sur le débitmètre
- Pose et changement de masque pour aide à la respiration en situation stable en situation chronique
- Recueil aseptique des urines hors sonde urinaire
- Pose de suppositoire (d'aide à l'élimination)
- Lavage oculaire et instillation de collyre

Les blocs de compétences IFAS

—

Bloc 1 – Accompagnement de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

—

<p>Compétence 1</p> <p>Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires</p>	<p>Compétence 2</p> <p>Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer</p>
<p>Module 1 (147 heures)</p> <p>Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</p>	<p>Module 2 (21 heures)</p> <p>Repérage et prévention des situations à risque</p>

Évaluation : Étude de situation et évaluation des compétences en milieu professionnel

Bloc 2 – Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Compétence 3 Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Compétence 4 Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	Compétence 5 Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
Module 3 (77 heures) Évaluation de l'état clinique d'une personne	Module 4 (182 heures) Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	Module 5 (35 heures) Accompagnement de la mobilité de la personne aidée
Évaluation : Étude de situation et évaluation des compétences en milieu professionnel		Évaluation comportant une pratique simulée
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2		
Évaluation des compétences en milieu professionnel		

Bloc 3 – Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

–

Compétence 6 Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Compétence 7 Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
Module 6 (70 heures) Relation et communication avec les personnes et leur entourage	Module 7 (21 heures) Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs
Évaluation : Étude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée et Evaluation des compétences en milieu professionnel	

Bloc 4 – Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

–

Compétence 8 Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	Compétence 9 Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
Module 8 (35 heures) Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	
Évaluation : Evaluation des connaissances à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel et évaluation des compétences en milieu professionnel	

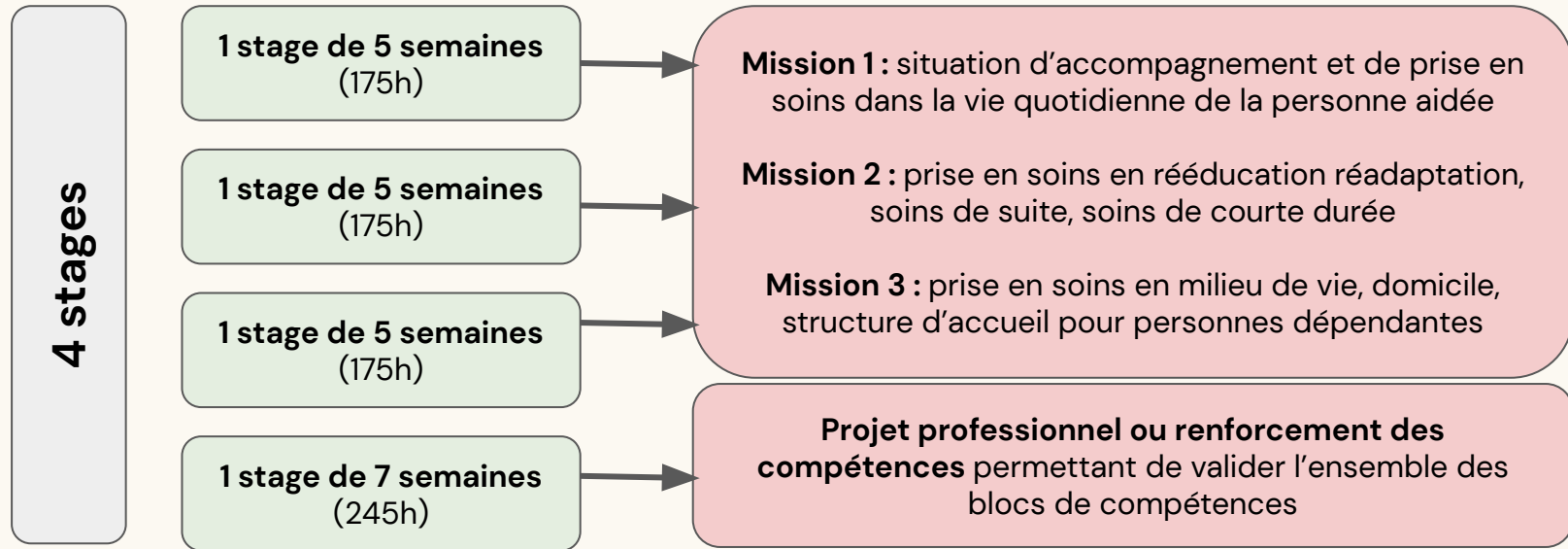
Bloc 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

<p>Compétence 10 Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités</p>	<p>Compétence 11 Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques</p>
<p>Module 9 (35 heures) Traitement des informations</p>	<p>Module 10 (70 heures) Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques</p>
<p>Évaluation : Étude de situation pouvant comporter une pratique simulée et évaluation des compétences en milieu professionnel</p>	

Les stages IFAS

—

Les stages



AU MOINS : un stage auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et un stage auprès de personnes âgées

Les évaluations IFAS

—

Les modalités d'évaluation écrites

Blocs de compétences	Modalités
Bloc 1	Étude de situation
Bloc 2	Étude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Évaluation comportant une pratique simulée avec le module 5 Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU 2)
Bloc 3	Étude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée
Bloc 4	Évaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel
Bloc 5	Étude de situation pouvant comporter une pratique simulée

Les modalités d'évaluation en stage

Document à renseigner pour chaque période en milieu professionnel.

L'évaluation permet d'**apprécier le développement de toutes les compétences de l'apprenant** au regard des compétences exigées pour l'obtention du diplôme.

Elle est **réalisée par le tuteur sur la base d'un échange avec l'apprenant** et, le cas échéant, avec le formateur référent.

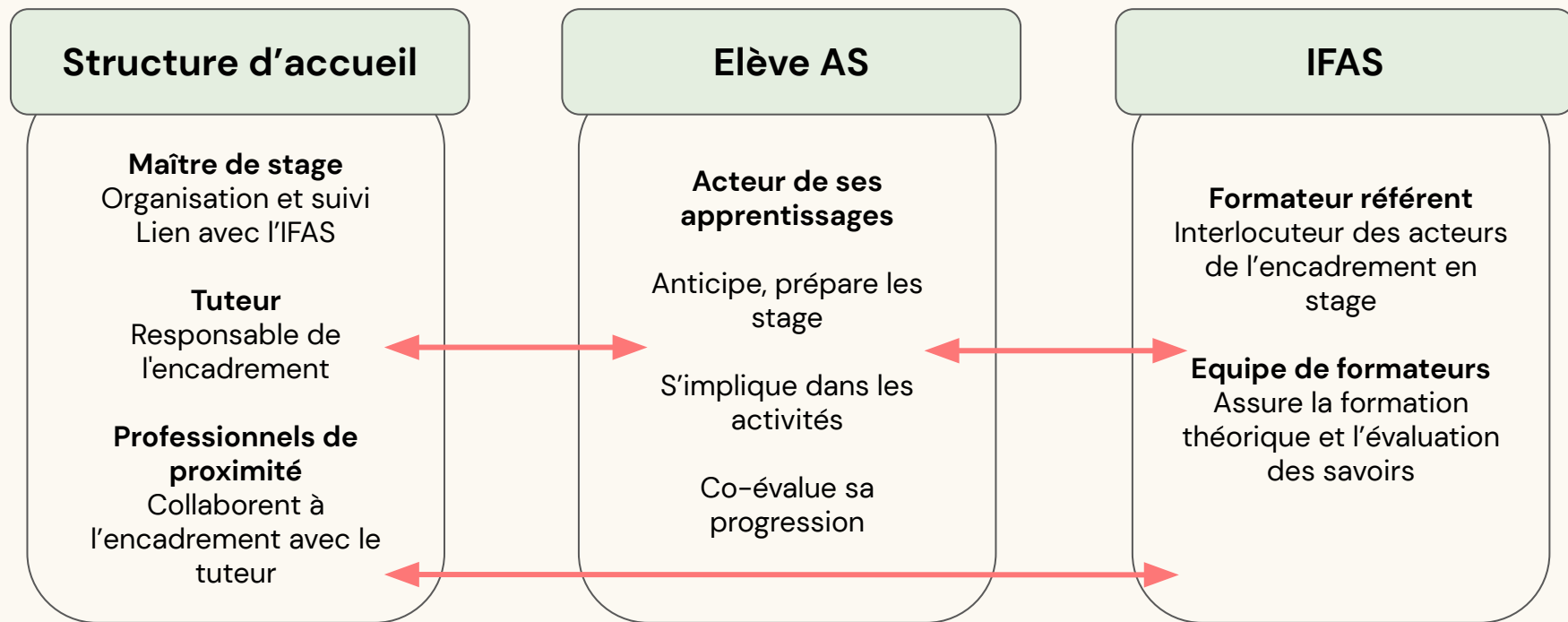
Elle s'appuie sur :

- Les activités réalisées par l'apprenant
- Les échanges avec les professionnels de proximité sur les activités réalisées par l'apprenant
- L'observation des activités réalisées par l'apprenant
- La description des situations par l'apprenant
- L'échange avec l'apprenant sur les situations rencontrées
- L'auto-évaluation réalisée par l'apprenant

Le rôle de chaque intervenant en formation

—

La coordination des intervenants



L'alternance intégrative IFAS

—

Les intérêts de l'alternance intégrative

Objectifs :

- Amener l'élève à adopter une posture réflexive afin de construire ses compétences professionnelles
- Permettre la professionnalisation de l'élève

Les intérêts de l'alternance intégrative

L'élève évolue à part égales dans deux espaces de formation :

- **En centre de formation** : lieu d'acquisition de savoirs théoriques et procéduraux
- **En stage** : lieu d'intégration des savoirs acquis en centre de formation, d'acquisition de nouveaux savoirs par la confrontation avec des situations de soins réelles et souvent complexes

Autres cursus de formation

–

La particularité 2021 : agents de service

- Agents des Services Hospitaliers (ASH) qualifiés de la fonction publique hospitalière
- Agents de Service :
 - **Ancienneté** d'au moins **un an** en équivalent temps plein
 - Ou justifiant du **suivi de la formation continue de 70h** relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une **ancienneté d'au moins six mois** en équivalent temps plein

effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes

Dispense d'une période de stage de 5 semaines

Les passerelles

Selon l'année du diplôme et le type de diplôme ou de titre professionnel, les passerelles accordent :

- des allègements
- des dispenses
- des équivalences
- l'absence d'évaluation

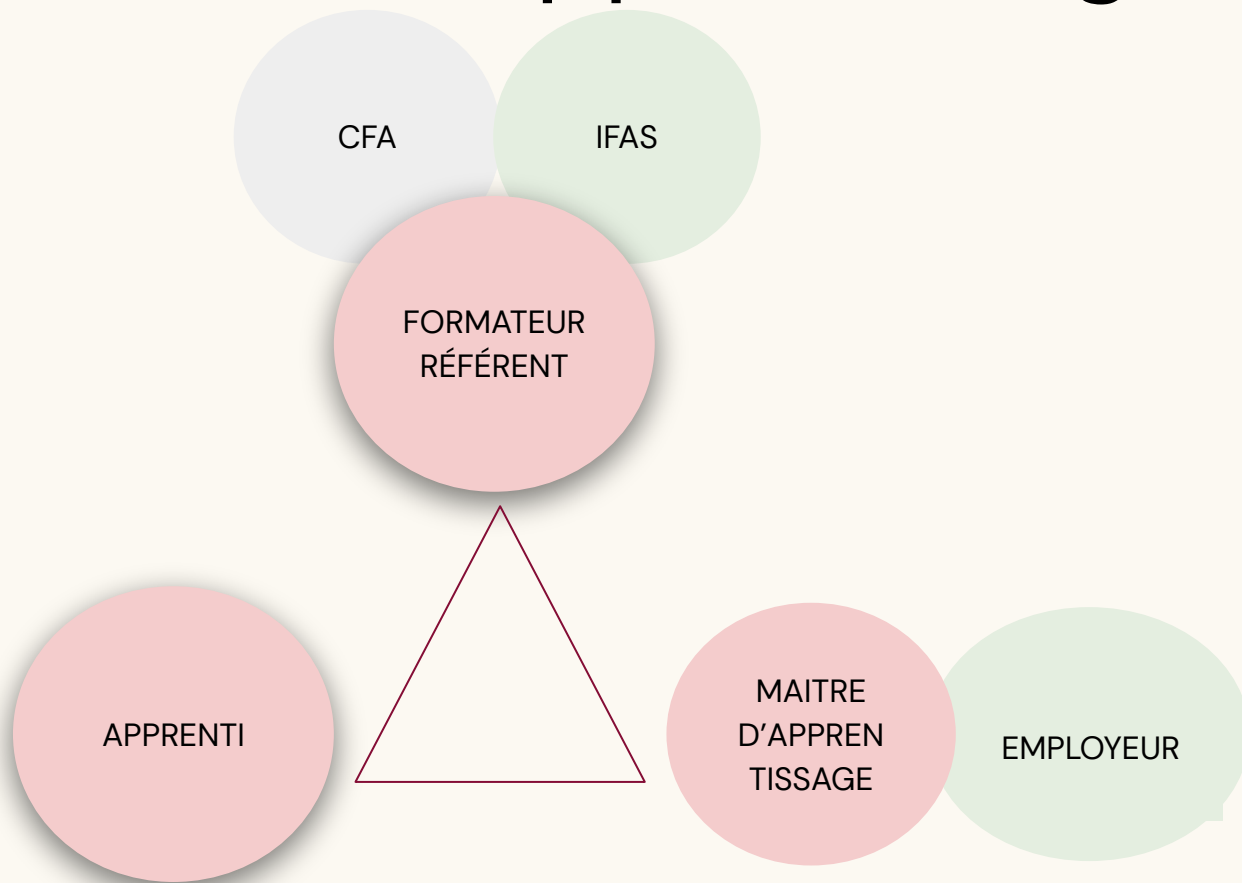
de modules et de compétences

cf. référentiel pour les détails

Les passerelles

Titre ou diplôme	Heures de formation théorique (770h)	Heures de formation clinique (770h)
Auxiliaire de puériculture (AP)	DE 2006 : 329h DE 2021 : 224h	245h (7 semaines)
Bacs professionnels Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP)	371h	350h (10 semaines)
Bacs professionnels Services aux personnes et aux territoires (SAPAT)	511h	490h (14 semaines)
Assistant de vie aux familles (ADVF)	567h	595h (17 semaines)
Agent de Service Médico-Social (ASMS)	602h	595h (17 semaines)
Accompagnant Educatif et Social (AES) (AVF,AMP avant 2016)	DE 2016 : 553h DE 2021 : 455h	420h (12 semaines)
Assistant de Régulation Médicale (ARM)	553h	595h (17 semaines)
Ambulancier (CCA)	574h	595H (17 semaines)

Par la voie de l'apprentissage



La présentation du portfolio

—

La présentation du portfolio

Objectifs principaux de cet outil sont :

- Favoriser une analyse de pratique qui conduit à la professionnalisation
- Faire le lien entre la formation théorique et la pratique sur le terrain
- Suivre la progression de l'élève au regard des compétences exigées pour l'obtention du diplôme

L'utilisation du portfolio

Cet outil permet de :

- Effectuer un bilan de chaque période en milieu professionnel pour identifier :
 - les acquis
 - les points positifs
 - les difficultés
 - les éléments restant à acquérir
- Réaliser une auto-évaluation des compétences acquises

**Avez-vous des
questions ?**



Vous cherchez des apprentis ?

Contactez-nous !